

Synthèse des orientations du Plan régional "pollinisateurs"

Orientations	Objectifs	Actions
Améliorer la connaissance pour mieux préserver les pollinisateurs	Objectif 1. Renforcer la connaissance sur les espèces de pollinisateurs et les relations mutualistes plantes – pollinisateurs	Action 1.1. Agréger et compléter données disponibles sur les espèces et l'écologie des pollinisateurs présents en Nouvelle-Aquitaine
		Action 1.2. Poursuivre les programmes de recherche en Nouvelle-Aquitaine
		Action 1.3. Établir des propositions de palettes végétales mellifères par territoire, entité éco-paysagère et/ou types d'usages
	Objectif 2. Partager et mutualiser les données, valoriser les initiatives et les expériences	Action 2.1. Développer une plate-forme régionale de mutualisation de données, de partage et de valorisation d'expériences (publiques, associatives, agricoles, citoyennes, ...)
Maintenir le service de pollinisation en préservant et en restaurant les habitats	Objectif 3. Préserver les habitats et espaces à enjeu pour les pollinisateurs	Action 3.1. Accompagner localement les projets de sciences citoyennes et les inventaires participatifs visant à identifier et caractériser les habitats favorables aux pollinisateurs
		Action 3.2. Accompagner les opérations de protection et de gestion des habitats naturels à enjeu pour les pollinisateurs au sein des espaces remarquables
	Objectif 4. Améliorer les espaces dont la qualité et la fonctionnalité sont altérées par une gestion adaptée	Action 4.1 Promouvoir une agriculture durable respectueuse de l'environnement et des écosystèmes
	Action 4.2 Accompagner la mise en place de plans de gestion favorables aux pollinisateurs pour les espaces naturels et semi-naturels en milieu urbain et le passage au « 0 pesticides » sur les espaces publics et privés	
	Objectif 5. Restaurer la disponibilité temporelle, spatiale, quantitative et qualitative des ressources pour les pollinisateurs	Action 5.1. Restaurer des habitats naturels favorables aux pollinisateurs en zone agricole et urbaine
Action 5.2. Accompagner le développement des filières de plants et semences d'origine locale mellifères		
Transférer les connaissances : informer, sensibiliser et former l'ensemble des citoyens	Objectif 6. Faire connaître et « intégrer » les enjeux liés à la préservation des pollinisateurs	Action 6.1. Soutenir, les actions visant à informer, sensibiliser ou faire connaître les pollinisateurs auprès des jeunes et du grand public
		Action 6.2. Promouvoir une apiculture responsable et durable
		Action 6.3 Sensibiliser les élus, prescripteurs et maîtres d'ouvrage à la préservation des pollinisateurs
	Objectif 7. Favoriser le transfert des connaissances par la mutualisation et une offre de formation adaptée	Action 7.1 Favoriser les échanges d'expériences et renforcer l'offre de formations pour les gestionnaires d'espaces : agricoles, forestiers, collectivités, espaces verts urbains, péri-urbains et dépendances vertes
		Action 7.2 Former les futurs gestionnaires des espaces agricoles
Construire l'exemplarité régionale	Objectif 8. Prendre en compte les pollinisateurs au sein des autres politiques régionales	Action 8. Assurer la promotion du plan et son évaluation et la cohérence du projet régional global en construisant la transversalité de l'action
	Objectif 9. Mettre en œuvre une gestion adaptée des propriétés régionales	Action 9. Mise en place d'une gestion environnementale des lycées et des propriétés de la Région favorable aux pollinisateurs